

Pierre BEC

## Conscience linguistique et tentatives de standardisation de l'occitan, de 1570 à la fondation du Félibrige

Le cas de l'occitan, en ce qui concerne les problèmes de standardisation, est sans doute unique. N'ayant pas eu en effet la consécration de l'histoire qui l'eût haussé au rang de langue nationale, voire de langue d'Etat, il s'est pratiquement défini en tant que langue, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, par la seule totalité de son champ variationnel. A telle enseigne que les procédures de sa standardisation, étant donné le prestige culturel passé et l'étendue géographique de l'idiome, participent à la fois de celles des grandes langues de culture (français, allemand, italien, etc.) et de celles des petites entités ethnolinguistiques (wallon, francoprovençal, romanche, etc.). Plus que toute autre, l'histoire de sa laborieuse codification démontrera donc bien ce mouvement de va-et-vient, cette dialectique permanente, exprimée clairement par les préoccupations de ce colloque, entre une création spontanée et une planification organisée, entre une occitanité éclatée et, au contraire, une occitanité consciente et cohérente. Ph. Gardy, en se plaçant sur un autre plan, oppose le «registre carnavalesque» de la diversité dialectale dans l'écriture, qui favorise l'absence de régulation linguistique et une certaine «sauvagerie graphique et stylistique», au statut sociolinguistique de l'occitan (en l'espèce le provençal), qui lui reste déficient<sup>1</sup>. Ayant perdu d'autre part, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, sa fonction de langue véhiculaire à part entière, l'occitan a vu son histoire linguistique se confondre, dans une plus ou moins grande mesure, avec celle de sa seule littérature: les efforts vers une éventuelle *koinè*, ou le choix d'un dialecte directeur, dépendant au surplus, cela va sans dire, des espaces sociolinguistiques, des époques et de leurs tensions historiques, des personnalités enfin, avec leur plus ou moins grand degré de conscience face au *continuum* culturel de la langue, à la fois dans le temps et dans l'espace. C'est donc en fonction de cette double perspec-

---

<sup>1</sup> Cf. Gardy 1987, p. 29.

tive (espaces linguistiques et générations littéraires) que nous tenterons d'aborder les problèmes. Il va sans dire qu'il ne s'agit ici que d'une présentation synthétique et sommaire de faits déjà plus ou moins établis, non d'une analyse exhaustive de problèmes qui s'étalent sur quelque trois siècles et pour l'étude approfondie desquels un gros volume serait sans doute insuffisant.

Nous distinguerons donc trois grandes périodes «préfélitrées», établies en fonction de ce degré de conscientisation linguistique, indispensable à tout essai de standardisation (le sens d'une occitanité globale n'apparaissant que rarement chez les écrivains, mais beaucoup plus, et ce dès le XVII<sup>e</sup> siècle, chez les érudits, historiens ou «linguistes»):

- 1) l'occitanité dans les consciences régionales, de 1570 à 1650, avec deux générations: celle de 1570 et celle de 1610;
- 2) l'occitanité éclatée, de 1650 à la Révolution;
- 3) la reconscientisation progressive, de 1789 à 1854.

### **I. L'occitanité dans les consciences régionales: de 1570 à 1650**

Paradoxalement, et contrairement à une conscience d'occitanité essentiellement greffée au Moyen Age, comme je l'ai montré ailleurs<sup>2</sup>, sur les régions centrales du domaine (Albigeois, Quercy, Rouergue), les efforts vers une certaine conscientisation face à la langue se font surtout sentir dans une première période, aux alentours de 1570, dans les régions marginales: en Gascogne, pour des facteurs politico-religieux, en Provence, pour des raisons en gros politico-culturelles, le centre languedocien restant plutôt «localiste et spontanéiste».

#### ***La génération de 1570***

En Gascogne, les deux noms saillants du point de vue qui nous intéresse ici, si l'on excepte la profession de foi linguistique de la nymphe gasconne de Salluste du Bartas (1544-1590), sont ceux de Pey de Garros (né entre 1525 et 1530) et d'Arnaud de Salette (né en 1540). Leur rapprochement est ici doublement significatif: d'abord parce que la renaissance du gascon est liée chez tous les deux au protestantisme et à la cour de Navarre, ensuite parce qu'ils représentent l'un et l'autre les deux faces séculaires de la gasconité: celle du Béarn et celle de la Gascogne garonnaise, voire toulousaine.

On sait en effet que Jeanne d'Albret commanda une traduction des *Psaumes* de David à la fois à Pey de Garros en 1565, pour une version gas-

<sup>2</sup> Cf. Bec 1979.

conne, et à Arnaud de Salette en 1568, pour une version béarnaise, version qui ne parut d'ailleurs qu'en 1586, soit 18 ans après celle de Pey de Garros.

La traduction de Garros marque à la fois la renaissance du gascon, ou plutôt sa naissance comme langue littéraire, et la création de la première œuvre de la littérature occitane contemporaine. Elle contient déjà un sentiment national moderne et c'est chez Pey qu'apparaît pour la première fois ce concept de *nacion gascona* dont les poètes de la génération suivante allaient faire un usage si courant. Sa volonté linguistique est claire. Dans son *Adresse* à Jeanne d'Albret, il défend la langue de ses sujets et lui propose de substituer en Gascogne le texte gascon des Psaumes à celui, en français, de Marot. Il entrevoit une Pléiade gasconne sur le modèle français et lance en 1561 son fameux cri de rédemption en faveur de sa langue natale:

*...prene la causa damnada / De nòsta lenga mespresada / Per l'aunor  
deu pais sosténguer / E per sa dignitat manténguer*<sup>3</sup>.

Garros est en même temps le premier «standardisateur» de la langue, à la fois dans l'espace et dans le temps. Tout d'abord par son souci d'un gascon central, moins particulariste que le béarnais et centré sur la région armagnacaise qui est la sienne. C'est sur ce type de gascon, comme il le dit lui-même dans son *Avis* au lecteur, que doit se faire, par ce qu'il appelle la *conference*, l'unification des divers parlers. C'est grâce à lui enfin que peut se créer une langue classique, comme l'attique chez les Grecs, à même de tenir sa digne place à côté du français. Et pour cela, il crée en quelque sorte le gascon moderne, celui de la *nacion gascona*, sœur et rivale de l'entité béarnaise, plus solide politiquement mais peut-être plus «aberrante» dans les perspectives de Garros. Car notre poète est un homme d'une vaste érudition et capable d'une réflexion linguistique pertinente. Sa solution graphique de la langue, par exemple, est remarquable. A la fois traditionnelle et systématique, elle se distingue hautement de celle de ses successeurs, comme nous aurons l'occasion de le montrer. Garros conserve en effet les notations de l'occitan classique, comme le graphème *o* pour [u] (type *amor*, *aunor*) et le *-a* final atone (type *canta*, *planta*); mais il a également recours à des procédés graphiques empruntés à la *scripta* béarnaise médiévale comme le *x* pour noter le [ʃ] (type *deixar*, *coneixer*), ou encore à des solutions spécifiques comme le *h* pour noter l'aspiration provenant du F roman (alors que le gascon médiéval continue de le noter par un *f*), ou le *n* tildé (*ñ*) (type *montaña*, *campaña*), usage emprunté vraisemblablement à l'espagnol: Garros refusant à la fois la notation française (*gn* ou *ign*) et le digraphe traditionnel occitan *nh*.

Pey de Garros marque en somme la première démarche sérieuse en faveur d'un gascon commun qui consacrerait par l'écrit la conscience d'une

<sup>3</sup> Pour créer une unité dans la déroutante diversité graphique des citations, nous en avons systématiquement normalisé la graphie.

véritable «nation gasconne»: nébuleuse certes assez mal définie mais qui repose en gros sur le noyau de son Armagnac natal (je prends Armagnac au sens large).

Mais il y a aussi le Béarn.

Le béarnais est en effet la langue officielle de la cour de Béarn (il le restera jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle), et les souverains de Pau ne semblent pas s'être intéressés à l'ensemble gascon. Il y a donc, en contrepoint à la traduction «gasconne» de Garros, la traduction «béarnaise» d'Arnaud de Salette (*Los Psalmes de David metuts en rima bearnesa*), commandée, nous l'avons dit, par la même Jeanne d'Albret en 1568, mais sortie seulement en 1583.

L'auteur, pasteur réformé d'une famille importante, est aussi, comme Pey de Garros, un des premiers écrivains à employer la langue du pays. Mais il a contre lui, dans son entreprise, l'antériorité de Garros et aussi l'incontestable réussite de la traduction «gasconne». A tel point qu'Arnaud, comme le note R. Lafont, «sent son béarnais, pourtant officiel, moins policé que le gascon et son Béarn natal moins éclairé, plus rude que la Gascogne garonnaise»<sup>4</sup>.

Pourtant, le problème linguistique se pose pour lui d'une manière moins aiguë que pour Pey de Garros, Salette pouvant en effet s'appuyer sur la tradition administrative de Pau. La question de la norme graphique le préoccupe néanmoins et il en parle assez longuement dans l'*Advertissement* de sa traduction des Psaumes. Ses préceptes graphiques (mais aussi phonétiques et morphologiques), qui s'adressent visiblement à des lecteurs béarnais mais habitués au seul français écrit, témoignent d'ailleurs d'un réel sens linguistique et sont parfois novateurs.

Il oppose par exemple les voyelles finales atones du béarnais [a], [e], [i], [u] (type *canta*, *cante*, *canti*, *aso*) à la seule voyelle atone du français [ə]. Il choisira donc *a*, selon la tradition panoccitane et contre l'usage béarnais pour noter le [a] roman final atone et opposera judicieusement l'indicatif présent *ed ama* (< ILLE AMAT) à *ed ame* (< ILLE AMET), subjonctif présent du même verbe. Et il note que le [e] de *ame* «es prononciat plus douçament sus la fii que l'a feminin». En revanche, si le [a] final est tonique, il le marque d'un accent: *amâ* (< AMAVIT).

Pour le [u] final atone, assez rare, Salette nous dit, confondant digraphe et diphtongue, qu'il se prononce «tout aixi que la diftonga francesa ou» c'est-à-dire [u]: type *aso*, *breixo*. Par contre, il note à la française les véritables diphtongues de type *hoou* 'fou', *linsoou* 'drap', *voou* 'il veut', etc.

Comme Pey de Garros, il note par *h* l'aspiration spécifique du gascon; mais comme il emploie aussi le *h* étymologique des mots latins, il prend soin de nous dire qu'il faut distinguer une aspiration *simple et douça cõ en lo mot belas* (c'est-à-dire un pur graphème sans réalité phonologique) et

<sup>4</sup> Cf. Lafont et Anatole, I, p. 289.

une aspiration *horta*, «com presque en toutz los motz qui en frances comensan per f» (*hoege* 'fuir', *bort* 'fort', etc.).

Salette retrouve enfin la graphie traditionnelle de la *scripta* béarnaise par l'emploi systématique des voyelles doubles: *aa*, *oo*, *ee*, *ii*, *uu* (type: *laa* 'lar', *bee* 'ben', *besii* 'vesin', etc.) pour noter des voyelles longues et fermées, généralement après la chute d'une consonne: type *soo* 'son', *fii* 'fin', *lectoo* 'lector'. Enfin, pour les résultats du V roman, Salette oppose en principe, comme Pey de Garros, sous réserve d'inconséquences, les graphèmes *b* et *v* en fonction des étymons latins (type *bebe*, mais *vocala*, *vegada*, *voou*, etc.).

En somme, si Salette s'est posé comme Pey de Garros le problème de la langue et notamment d'une certaine standardisation de son orthographe, c'est seulement dans le sens béarnais, nullement dans un cadre gascon et encore moins occitan. Contrairement au véritable écrivain qu'était le Lectourois, et dont la polyvalence posait le problème d'un plus vaste public, Salette est avant tout un propagandiste religieux, voire politique, et son gascon (axé sur le seul béarnais) est essentiellement le véhicule d'une idéologie, presque un pis-aller linguistique. Son seul but semble avoir été d'aider *los grossers de nosta nacion* (les «grossiers» étant visiblement les non-francophones) *a coneisbe' e laudar la Majestat divina*. Mais pour ce faire il utilise néanmoins, en les modifiant parfois d'une manière pertinente, des traditions standardisatrices (celle de l'occitan classique et celle de son béarnais) qui perdurent.

On retrouvera le sens d'un certain nationalisme culturel à l'autre extrême du domaine occitan, à savoir en Provence, mais fondé sur des motivations assez différentes. En effet, si la *provençalité* répond au XVI<sup>e</sup> siècle, dans une certaine mesure, à la *gasconité*, les deux renaissances sont en fait fort distinctes. Non seulement, comme le dit R. Lafont, parce que la Renaissance provençale «croise des phénomènes politiques inverses (elle trouve l'appui de la Ligue), mais aussi par son climat intellectuel. En même temps que l'influence de la Pléiade française, elle subit celle de l'Italie, et du même coup découvre les troubadours occitans. Elle se développe dans un univers moral moins sévère...» Et «si elle ne pose pas aussi intelligemment le problème de la langue..., elle va réussir beaucoup mieux»<sup>5</sup>.

Nous considérerons donc ici, parmi bien d'autres - et dans la seule perspective qui nous intéresse - trois écrivains qui émergent incontestablement de cette Provence du XVI<sup>e</sup> siècle, en analysant avant tout leur attitude vis-à-vis de la langue et leur degré de conscientisation face à une occitanité culturelle globale. D'abord, le «faussaire» Jean de Nostredame, puis les poètes Robert Ruffi et Bellaud de la Bellaudière.

L'auteur des *Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*, ouvrage imprimé à Lyon en 1575, est bien connu. Issu d'une famille de Juifs convertis originaire de Saint-Rémy, il naquit vers 1515. Frère du non moins célèbre

<sup>5</sup> Cf. Lafont et Anatole, I, p. 302.

astrologue Michel de Nostredame (Nostradamus), il était lié au milieu aixois parlementaire et à la haute société provençale.

Jean de Nostredame est un érudit, précurseur des «romanistes» du début du XIX<sup>e</sup> siècle sur lesquels il exercera d'ailleurs une certaine influence, et c'est par son érudition qu'il soutient son patriotisme provençal. Dès 1540, il collabore avec le protestant Raymond de Soliers à une grande histoire de la Provence dont le manuscrit était perdu<sup>6</sup>; il rédige même en occitan classique une chronique, aujourd'hui toujours manuscrite: *So que s'es pogut reculbir dels Comtes de Provensa e de Forcalquier e de leurs successours*. Il est au courant des recherches troubadouresques des pétrarquistes italiens et, à partir de 1540, il connaît le projet d'éditer les poètes occitans. Il pratique lui-même les textes, soit lyriques, soit religieux (*Vida de Sant Onorat*), soit narratifs comme les *Vidas*, qui retiennent plus particulièrement, comme on pouvait s'y attendre, son attention<sup>7</sup>.

Notre philologue, on le sait, n'a pas le souci de la vérité historique et il ne se prive pas de falsifier les faits. Il y a tout d'abord chez lui comme chez les Gascons le souci constant d'exalter le sens d'une certaine nation provençale. Client des grandes familles de Provence (comme les Gascons l'étaient de Jeanne d'Albret), il pousse la falsification idéologique jusqu'à réduire la totalité de la poésie des troubadours aux seules limites de la Provence, en modifiant les noms des poètes et des lieux, en s'évertuant même, de-ci de-là, à rattacher le contenu des poèmes à la chronique familiale de ses amis et protecteurs.

Mais il falsifie aussi les textes, soit qu'il veuille en moderniser la langue pour les rendre plus accessibles, soit que, vraisemblablement, il ne les ait pas toujours bien compris. En gros, sa modernisation standardisatrice porte sur deux points:

1) *Une modernisation morphologique*. Il remplace par exemple le pronom fort *lieis* par *ela*, l'article sujet pluriel *li* par *los*. Il emploie même des formes locales comme les pron./adj. masc. *elos*, *aquestos*, formes des documents administratifs provençaux mais inconnus, à ma connaissance, de la *koinè* des troubadours. Enfin, il supprime ou allège fortement la déclinaison bicasuelle.

2) *Une modernisation graphique*. Nostredame emploie par exemple le digraphe français *ou* pour [u], même dans les citations des troubadours, mais maintient toujours l'usage classique du *-a* final atone et des consonnes finales.

<sup>6</sup> Y. Casanova vient de retrouver au Musée-Bibliothèque Paul Arbaud, à Aix-en-Provence, le manuscrit de l'histoire de Provence qui a servi à son neveu César de Nostredame. L'histoire est rédigée en un provençal graphié selon des normes encore assez classiques et qui correspondent à celles des *Vies* (cf. Casanova 1987, p. 97s.).

<sup>7</sup> Cf. Lafont et Anatole, I, p. 302 s.

La deuxième falsification textuelle réside dans l'attribution à des troubadours de citations ou de poèmes qui visiblement sont de lui. Ces citations sont presque toutes des quatrains ou des tercets de sonnets, voire des sonnets entiers (genres pratiquement inexistantes chez les troubadours!)<sup>8</sup>.

Enfin, Nostredame est lui-même l'auteur de trois sonnets indépendants des *Vies* mais néanmoins inspirés par les troubadours et successivement consacrés à Jacques Motet d'Arles, Blacasset et Bertran d'Alamanon.

En ce qui concerne la langue de ces citations prises dans leur ensemble, il est intéressant de constater que celle des créations mêmes de Nostredame est beaucoup moins fautive que celle des troubadours cités, qu'il a voulu coûte que coûte moderniser, et qu'il n'a pas toujours, semble-t-il, parfaitement compris.

Pour nous résumer, nous dirons qu'il y a chez lui une sorte de double courant normalisateur, mais en sens inverse (ce qu'on retrouvera plus tard chez Fabre d'Olivet): d'une part, une modernisation consciente de la graphie et de la langue des troubadours et, d'autre part, l'emploi pour sa création personnelle (même camouflée) d'une graphie et d'une langue volontairement archaïsantes et classiques, ces deux courants se rejoignant dans le sens d'une reconsécration standardisatrice de la langue, non seulement par référence à son passé prestigieux, toujours en filigrane, mais aussi à ses possibilités, encore latentes, de créativité.

Cette grande référence troubadouresque, qui soutient l'élan nationalitaire d'une provençalité reconquise, nous allons la retrouver par exemple, même s'il n'y en a pas de reflet direct dans sa langue, chez un poète comme Robert Ruffi, né à Marseille en 1542.

Ruffi en effet a subi, comme beaucoup d'autres esprits de son époque, l'influence de Nostredame. Ce patriotisme linguistique et littéraire, s'appuyant sur le prestige médiéval de la Provence, éclate par exemple dans une ode dédiée à Peire Pau, lui-même poète provençal, né vers 1554 à Salon: *Gran estima donc a Pau / D'aver remés en lumièra / Los vers en doct provençau / Qu'avian perdut sa tubièra / Li a tres cents e quauques ans / Car las musas provençalas / Pey, en reprendran sas alas / E tostemps se presaran.*

Ruffi est en effet bien documenté sur l'ancienne littérature d'oc et sa situation linguistique: *Lo provençal baudament / a lo dreit de primier atge / d'aver tant anticament / rimat en vulgar lengagtge.*

Le provençal a donc le droit de «premier âge», c'est lui qui a rimé *anticament*, avant le toscan, Dante et Pétrarque. On a remarqué, avec Ch. Camproux, que les termes mêmes qu'il emploie (*en doct provençau, saber provensalés, docte sens, sant estil*, etc.) «rendent un son qui évoque sans méprise possible, le style même des troubadours»<sup>9</sup>. Ces sonnets par ail-

<sup>8</sup> Cf. éd. Chabaneau et Anglade, p. 102, 114, 115, 116, 119, 123, 124, 140, 145, 147.

<sup>9</sup> Cf. Camproux 1953, p. 101.

leurs, comme l'a montré René Nelli, continuent de véhiculer l'érotisme précieux, revenu de Florence grâce à Pétrarque, des troubadours.

Mais la référence culturelle aux vieux poètes d'oc, comme chez Jean de Nostredame, reste localisée dans sa seule provençalité. Le sens d'une occitanité troubadouresque dépassant les limites de la Provence, même s'il est confusément conscient chez lui, ne s'exprime ni dans ses vers ni dans ses éventuelles conceptions linguistiques.

Cette référence sera au surplus complètement absente chez le plus brillant représentant de la poésie provençale du XVI<sup>e</sup> siècle: Bellaud de la Bellaudière (1543-1588). Ce poète de Grasse, contemporain de Ruffi, coïncide avec sa seule provençalité: il n'y a chez lui ni pensée linguistique ni distanciation théorique vis-à-vis de la langue qu'il manie. Aucune volonté, donc, ni de normalisation ni de standardisation. Bellaud n'est pas un doctrinaire, mais un «spontanéiste», intelligent, cultivé, et qui bénéficie malgré lui d'une tradition linguistique qu'il n'entretient pas.

Nous dirons en somme, avec R. Lafont, que «la qualité de la langue ne progresse pas selon cette exaltation [de la gloire provençale]. Les deux écrivains qui ont manié des textes classiques, Jean de Nostredame et Ruffi, gardent des souvenirs de norme graphique. Ces souvenirs sont perdus chez Bellaud. Il faut souligner pourtant qu'il construit un provençal qui n'est pas celui de son enfance... On verra plus loin qu'avec le XVII<sup>e</sup> siècle, on écrira en Provence de façon très dialectale et sous la pression de la graphie française»<sup>10</sup>.

Ailleurs qu'en Provence aussi. Entre 1500 et 1550 environ, c'est désormais la *fracture*: fracture entre les procédures graphiques de l'occitan ancien qu'on ne comprend plus, et un occitan moderne qu'on ne perçoit qu'à travers sa dialectalité et une notation allogène. Comme le dit Ph. Gardy, «la décomposition progressive des protocoles médiévaux sous l'influence des interprétations phonologiques propres au français ne constitue pas un changement de système graphique *stricto sensu*, elle doit être comprise comme une adaptation de l'occitan, dans sa diversité parlée, au statut socioculturel inédit, qui définit dorénavant cet ensemble linguistique original»<sup>11</sup>.

Si de Gascogne et de Provence nous passons maintenant en Languedoc à la même époque, nous trouverons une situation assez différente. En effet, alors qu'existe dans les deux régions marginales du domaine occitan un fort sentiment nationalitaire doublé d'un désir évident de reconsacrer dans leur totalité la langue et la culture qu'elles véhiculent, les régions plus centrales du Languedoc restent de ce point de vue localistes et «spontanéistes».

<sup>10</sup> Cf. Lafont et Anatole, I, p. 317.

<sup>11</sup> Cf. Gardy 1987, p. 23.

Il y a pourtant Toulouse, grande capitale politique et culturelle d'un «Etat» toulousain déchu et désormais intégré au royaume, Toulouse qui aurait pu jouer un rôle unificateur, et qui le jouera effectivement quelques années plus tard. Mais les productions littéraires de cette période sont pratiquement axées sur la seule ville et son seul langage. Alors qu'il y a une conscience linguistique gasconne et provençale, actualisée par un terme spécifique, il n'y a pas, paradoxalement, chez les utilisateurs de l'ancien «roman», de conscience languedocienne bien définie, correspondant à une éventuelle unité politico-historique. C'est toujours le seul terme de «toulousain» qu'on évoque pour spécifier la langue utilisée, de *lengatge (vulgar) de Tolosa*, comme un peu plus tard de *mondin*.

Et pourtant, autre paradoxe, les traditions littéraires et linguistiques anciennes ne semblent pas encore perdues dans cette première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et les productions toulousaines montrent encore le souci de leurs auteurs de conserver quelque chose des procédures de la langue classique, encore en usage au siècle précédent.

Il s'agit essentiellement d'œuvres de caractère burlesque et humoristique, «carnavalesques», ou bien religieuses et apologétiques<sup>12</sup>. Littérature plaisante et parodique, œuvre de bourgeois lettrés ou d'étudiants en goguette qui pastichent habilement le latin et l'occitan classique, ou au contraire œuvres sérieuses à contenu apologétique, écrites elles aussi en *lengatge de Tolosa*, selon les principes graphiques traditionnels, mais sans aucun effet de distorsion stylistique<sup>13</sup>.

En somme, cette littérature toulousaine de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, si elle utilise une langue volontairement localisée et repliée sur le

<sup>12</sup> Qu'on en juge par les titres, et qu'on relève en même temps la solidité de la langue et son respect de la tradition graphique: *Las Ordenansas et Costumas del libre blanc, observadas de tota ancianetat, compausadas per las sabias femnas de Tolosa, et regidas en forma deguda per lor secretary*, Toulouse 1555. L'œuvre, signée du nom de Ducrède, capitoul en 1562, nous montre les plus célèbres commères de Toulouse, assemblées et assises sur des corbeilles renversées pour légiférer et donner ainsi un équivalent grotesque du *Libre Blanc*, livre des coutumes et franchises de Toulouse (cf. éd. J.-B. Noulet, Montpellier 1878). – Dans la même veine, on peut citer aussi *Las nonpareilhas receptas per far las femnas tindentas, rizenas, plasentas et bellas et aussi per las fa plan cantar et caminar honestamen et per compas...*, Toulouse 1545 et 1553. Œuvre burlesque elle aussi, les *Receptas* nous présentent des dames de la haute société qui discutent très doctoralement sur la question de préserver leurs charmes et envoient à cette fin un étudiant à Montpellier pour chercher les remèdes nécessaires: la première recette étant celle qui doit guérir les maris de leur jalousie (cf. éd. J.-B. Noulet, Paris 1880). – Au surplus, les pastiches de la langue ancienne devraient être encore à l'honneur au temps de Goudouli, comme le montre cette étrange chanson sur l'expédition de Du Guesclin en Espagne, dédiée à Dona Clamença, fondatrice présumée du *Consistori de la Gaia Sciença*, pièce anonyme et prétendument datée d'avril 1367. Elle se trouve parmi les poésies données à la fin des œuvres de Goudouli, et de même veine qu'elles, *per ajustié d'aquestos obros*. Cette pièce curieuse, longue de 48 strophes de six vers, dont le commentaire, en en-tête, est écrit en un occitan mêlé d'italien, est rédigée en un toulousain parsemé de graphismes à l'ancienne et truffé, de-ci, de-là, de gasconismes.

<sup>13</sup> Citons: *Lo Doctrinal de sapiensa en lo lenguatge de Tholosa*, 1504; *La Confession generala de Fraire Olivier Mailhart en lenguatge de Tolosa*; le *Modus concionandi ad populum*, qui comprend un sermon sous le titre: *Ensiec se la forma et maniera de dire les mandamens et pregarías en lengatge vulgar de Tholosa*, 1538.

seul prestige de la capitale languedocienne, véhicule pourtant encore, sciemment ou non, des vestiges de la grande époque de l'occitan classique. Mais c'est là le crépuscule d'une tradition moribonde. Ici encore, comme en Provence, c'est la *fracture*. Quelques années plus tard, en 1578, le Dauphinois Odde de Triois, dans ses *Joyeuses recherches de la langue tolosaine*, au titre doublement significatif, et par son ton facétieux et par son localisme linguistique, n'utilise plus désormais qu'une graphie de type français. Ce sera aussi le cas du seul véritable écrivain languedocien de cette époque, le poète populaire (nous dirions aujourd'hui «populiste»), le charron (*rodier*) de Rabastens, Augier Gaillard, né un peu avant 1540<sup>14</sup>.

Contrairement aux Gascons et aux Provençaux, qui ont encore le sens de la dignité d'une *langue* qu'ils continuent de promouvoir, Augier Gaillard est déjà un poète «dialectal», écrivant spontanément, et d'une manière bien plus «sauvage» que Bellaud, son parler natal, sans souci de généralisation ni de normalisation, ni la moindre idée de son prestige historique, un poète qui, comme le note R. Lafont, se replie sur son localisme linguistique comme il le fait sur sa condition populaire:

*mas en francés ieu n'i sabi pas gaire,  
melbor parli la lenga de ma maire.*

Nous ajouterons à cela l'éloignement de la capitale toulousaine où jouait encore, on l'a vu, le souvenir d'un occitan traditionnel, implanté dans son unité interne. Car c'est bien autour de Toulouse, mais désormais dans l'ignorance de ses traditions langagières, que s'accomplira une deuxième renaissance, celle de 1610.

### **La génération de 1610**

La génération de 1610, qui groupe un certain nombre d'écrivains, surtout des poètes, nés aux alentours de 1580, voit se déplacer les centres d'irradiation culturels et linguistiques vers Toulouse et le Languedoc, et aussi vers la Gascogne «toulousaine» et garonnaise (pays de Pey de Garros), avec la création d'une véritable *scripta* armagnacaise, celle de la *nacion gascona*.

Une première constatation s'impose: c'est l'époque de l'invasion du français qui se fait, jusqu'à Paris même, au détriment de l'occitan et de tout ce qui vient du pays de l'*Adiousias* comme le dit Malherbe, ce même Malherbe qui veut dégasconner (comprendre désoccitaniser) la cour. Des Occitans eux-mêmes, comme Jean de la Cépède à Aix, Mainard à Toulouse, Théophile de Viau à Clairac, jouent le jeu du français.

<sup>14</sup> Pour l'édition de l'œuvre de ce poète, cf. Augier Gaillard, *Œuvres complètes*, éd. par E. Nègre, Toulouse 1970.

Mais dans ce climat de francisation à outrance et en dialectique avec lui, se fait jour, comme nous l'avons dit, une double série de réactions, intimement liées: celle de l'*Ecole toulousaine*, avec comme chef de file Goudouli, celle de l'*Ecole armagnacaise*, dont nous examinerons plus loin l'action et la portée avec l'un de ses illustrateurs les plus représentatifs, le poète commingeois Bertrand Larade.

Si l'on excepte en effet des poètes estimables, mais de second ordre, comme Isaac Despuech-Sage, de Montpellier (1583-1642), ou encore l'Age-nais François de Cortète, né en 1586, poètes libertins ou fantaisistes, qui manient leur langue locale avec maîtrise, mais sans aucune pensée linguistique, le grand nom qui vient à l'esprit pour cette génération est celui de Goudouli. C'est en effet le seul qui tienne tête, contre vents et marées et contre toutes les pressions, en faveur de l'occitan face au français. Certes, sa conception linguistique est encore une fois localiste: il écrit en toulousain, dont il veut maintenir le *lengatge bel, en lenga mondina* (aphèrèse de *ramondina*, de la Cité des comtes Ramon), en *lenga tolosana / tolosenca*<sup>15</sup>. Et il a vis-à-vis du gascon, parler «paysan» des faubourgs d'outre-Garonne, la même réaction péjorative que, trois siècles plus tôt, les très toulousaines *Leys d'Amor*. Ce qui ne l'empêcha pas d'être le mentor de l'*Ecole armagnacaise*.

Mais cette attitude un peu puriste montre bien le rôle de parler directeur que, dans son esprit, le dialecte de Toulouse aurait pu jouer dans une occitanité pleinement reconquise. Car ce langage toulousain, il le défend avec beaucoup d'énergie contre ses détracteurs et, à la différence d'un Augier Gaillard ou d'un Isaac Despuech, il ne se présente pas comme un poète «dialectal» avide de pittoresque ou de coquinerie stylistiques. Comme Pey de Garros, il a le sens de la dignité de sa langue, capable de *derrambulbar tota sorta de concepcions*, il lui trouve même des origines mythiques, le toulousain remontant à la tour de Babel puisque Toulouse a été fondée par Tolus, *petit nebot de Noé*. Goudouli, de plus, est visiblement amoureux de sa langue, dont il sait dégager la spécificité. Il nous donne par exemple toute une suite de mots et d'expressions pittoresques, typiquement occitans

---

<sup>15</sup> Il est intéressant toutefois de noter que dans une poésie latine d'un nommé Malard et dédiée à Goudouli, l'auteur emploie les termes d'*occitanicus* et d'*Occitania* pour désigner tout ce qui concerne le Languedoc: «lecta Occitanicae juventae», «nostrae Occitaniae... loquelam» (*In sertum Tolosanum Domini Godolini*), – Dans la *Préface* d'un anonyme, sous la forme d'une lettre adressée à un de ses amis de Paris, à la 2<sup>e</sup> édition des œuvres de Goudouli (la lettre date de 35 à 40 ans après la mort du poète, donc de 1685 environ), l'auteur se lance dans un plaidoyer érudit et passionné sur l'origine de la langue toulousaine, qui descend de l'ancienne langue provençale, illustre langue des poètes. Et il cite dans ce sens l'opinion du «çavant» Cazeneuve, dont il donne un *Fragment* inachevé, pour qui déjà, quelque 150 ans avant Raynouard, l'ancien provençal est la langue mère des «trois plus beaux langages qui soient aujourd'hui en Europe, l'Italien, le François et l'Espagnol». Il insiste sur l'incontestable filiation entre l'ancienne langue et le toulousain de son temps et conclut «qu'encore que sa mauvaise fortune l'ait réduite à la condition des Langues vulgaires, elle ne laisse pas de se sentir beaucoup de son ancienne noblesse». Nous aurons l'occasion de revenir sur ce Cazeneuve dont l'identité est au surplus assez mal connue.

et qui n'ont d'équivalents dans aucune autre langue romane (*gòlf, pèc, lec, crauc, ranc, brusc, ganguier, perot*, etc.), des mots qui, comme il le dit lui-même joliment, vivent de leurs rentes<sup>16</sup>.

Car Goudouli est un poète total et, à ce titre, sait utiliser judicieusement toutes les virtualités de sa langue: expressivité et pittoresque d'un parler populaire qu'il entendait tous les jours à sa porte et qui le protège, mieux que quiconque, des influences du français, mais aussi langue savante, souvent précieuse, qu'il doit à l'humanisme classique et qui lui permet d'élaborer, tout en suivant un cheminement qui lui est propre, une poésie de même niveau que la poésie européenne du temps.

Certes, Goudouli n'est pas un théoricien et, chez lui, les liens avec la grande tradition de l'occitan classique sont rompus. Sa graphie est «française», mais son sens et son esthétique de la langue, son ardeur à la défendre, son immense talent poétique sont tels qu'ils ont fait de lui spontanément, comme deux siècles et demi plus tard un Frédéric Mistral, un chef de file et un véritable rédempteur de la langue. Les autres poètes, ses contemporains et amis, paradoxalement surtout des Gascons, ne s'y sont pas trompés. Ce qui nous amène à parler maintenant de ce que nous avons appelé l'*Ecole armagnacaise*.

On ne peut contester en effet que la renaissance du gascon, au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles - et sur trois générations - fut l'œuvre de poètes nés dans une région bien circonscrite: l'Armagnac et les régions voisines de l'Astarac et de la Lomagne, en gros l'actuel département du Gers. Pour choisir les plus importants parmi ces écrivains qui prendront la suite de Pey de Garros et de son frère Jean, nous retiendrons les noms de Guilhem Ader (né entre 1570 et 1580), André du Pré (né vers 1580), Bertrand Larade (né en 1581), Gérard Bedout (1590), Gérard Dastros (1594) et, un peu plus tard, Louis Baron (1612-1663), qui sera le dernier représentant de l'*Ecole*. C'est dans cet espace géographique bien déterminé, peut-être en réaction contre une gasconité sentie comme trop «béarnaise», que se forgera la conscience d'une véritable «nation gasconne», déjà entrevue et illustrée par Pey de Garros: plus politique chez les Béarnais, plus idéale et poétique chez les «Gascons».

Cette concentration créatrice dans un même espace et répondant aux mêmes aspirations, esthétiques et idéologiques, eut évidemment pour conséquence la création progressive d'une véritable *scripta* poétique et littéraire gasconne, plus ou moins indépendante de la *scripta* béarnaise, beaucoup moins féconde à l'époque; création aussi peut-être d'une *écriture* au sens moderne, qui servit de référence à tous les jeunes auteurs qui, parfois après de timides essais en français, se tournèrent résolument vers l'expression gasconne. Il faut ajouter à cela, comme nous l'avons dit plus haut, l'in-

<sup>16</sup> Dans le prologue *A tous de son Ramelet Moundi*.

fluence unificatrice de Toulouse et le prestige de son plus grand poète, leur contemporain, Pierre Goudouli<sup>17</sup>.

De cette volonté unificatrice, de ce désir de se rapprocher le plus possible du modèle armagnacais, l'exemple le plus significatif est sans doute celui du poète commingeois Bertrand Larade.

Larade est en effet un «montagnard» du Haut-Comminges, mais il n'écrit pas dans son parler de Montréjeau, senti probablement comme trop aberrant et pas assez «lettré». C'est volontairement donc qu'il s'aligne, comme je l'ai montré dans un article récent<sup>18</sup>, sur la langue poétique de sa génération et des générations précédentes, c'est-à-dire en gros celle de l'aire armagnacaise. De plus, Larade n'en renie pas pour autant les autres parlers gascons (y compris évidemment le sien) qui, de-ci de-là, se trahissent dans son œuvre. Mais là encore, ce polymorphisme répond le plus souvent à une volonté codificatrice de défendre et d'illustrer le gascon dans son ensemble.

Ce programme, cette véritable obsession d'une pan-gasconité, déjà clairs chez Pey de Garros, en dépit des localismes montés en épingle, hier comme aujourd'hui, en dépit de l'esprit de clocher et des jalousies des divers autres Gascons, le poète nous en fait part lui-même, et d'une manière très explicite et très digne, dans le sonnet liminaire de ses *Meslanges*, sonnet où il fait précisément parler son livre:

*Lo mot qu'om blasma ací, albors serà lausat,  
Jo non son pas per vos solamens compausat:  
Jo sòrti per amor de tota la Gasconha*<sup>19</sup>.

On voit qu'il y a chez Larade un véritable nationalisme linguistique qui débouche sur le besoin d'un parler directeur assurant une langue plus ou moins standardisée. Le poète commingeois se situe donc à sa juste place dans la lignée de ces Gascons qui, comme le souligne R. Lafont, «ont non seulement défendu leur langue mais ont bâti une conscience linguistique dynamique». Mais avec le dernier représentant de cette *Ecole armagnacaise*, l'Auscitain Louis Baron, nous atteignons cette date de 1650 environ, à partir

<sup>17</sup> Il y aurait beaucoup à dire sur les relations personnelles et littéraires entre Goudouli et les poètes gascons. Je rappelle par exemple l'influence du poète toulousain sur le Gascon Bertrand Larade et renvoie le lecteur à mon article (Bec 1962), notamment aux pages 79-82. Je rappelle encore, entre autres pièces, l'ode admirative et quémandeuse de J. G. d'Astros à *Moussu Goudelin, Aboucat a Toulouso*, où le poète gascon, de quatorze ans son cadet, se présente comme un *aprendis du meste*; ode à laquelle Goudouli répondra d'ailleurs en termes généreux:

Per l'òda sur que me rabissi,  
E que m'obligha per tojorn,  
Mon còr vos tramet a son torn  
Una promessa de service.

(Ed. 1713, p. 241-245; éd. Gardy, p. 208s.).

<sup>18</sup> Cf. Bec, «Polimorfisme...».

<sup>19</sup> Cf. *Meslanges de diverses poesies deu medich Larade, dedicades a Moussur Alexandre Paul Filere*, Toulouse 1604.

de laquelle et jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la littérature occitane désormais se sclérose et paraphrase les productions françaises. Les attitudes devant la langue en seront évidemment le reflet.

## II. L'occitanité éclatée: de 1650 à la Révolution

A partir de cette date et pratiquement jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avons-nous dit, la littérature occitane se sclérose et paraphrase les productions françaises. La langue de Paris, d'autre part, s'impose de plus en plus aux consciences. Certes, le *Collège de Rhétorique* de Toulouse maintient encore les traditions: la gloire de Goudouli n'est pas morte et de nombreux auteurs, tel Grégoire de Barutel, qui est couronné en 1651, sont invités à lire leurs poésies occitanes lors des fêtes de mai. Mais en 1694 Louis XIV transforme le *Collège* en *Académie des Jeux Floraux*, sorte de succursale de l'Académie française et seuls les poètes écrivant en français sont désormais admis à concourir. De plus, l'élite intellectuelle passe au français. On rappellera ici pour mémoire les noms de Montesquieu, Lefranc de Pompignan, La Mothe-Fénelon, La Calprenède, etc. On rappellera aussi que Rivarol (1753-1801), ce défenseur patenté du français, est occitan<sup>20</sup>. Bref, ce qui reste de l'expression occitane se réfugie dans un burlesque, un pittoresque pseudo-populaire et folklorisant de lettrés éduqués en français et qui, d'une manière générale, truffent leur occitan de vocables et de tours syntaxiques empruntés à la langue de Paris. Toute conscience linguistique est dorénavant inconcevable et le marginalisme culturel s'actualise en une dialectalité, voire un localisme de principe, plus ou moins exprimé. Et l'écriture religieuse et théâtrale va dans le même sens.

En somme, la *fracture* du XVI<sup>e</sup> siècle se poursuit et s'approfondit: les ponts entre les codifications médiévales et une écriture plus ou moins patoisante sont désormais rompus. Une véritable allergie graphique s'installe, qui sera longue à guérir. La mémoire linguistique est morte. Comme le note Ph. Gardy, «le texte troubadouresque, comme d'ailleurs les multiples textes administratifs mis à disposition des érudits provençaux - des textes qui n'ont pas cessé, au long des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, d'être lus, reproduits, commentés même - offrait le spectacle muet d'une *autre* langue dont les parlars toujours vivants ne pouvaient apparaître au mieux que comme des survivances défigurées». Lorsque Caumont transcrit, en 1733, le *Breviari d'Amor* du troubadour Matfre Armengaud, il en assimile la langue à du catalan<sup>21</sup>.

Ce sont cependant ces mêmes érudits qui, en Provence et en Languedoc, allaient maintenir pendant quelque 150 ans une conscience occitane

<sup>20</sup> Cf. Lafont et Anatole, II, p. 421s.

<sup>21</sup> Cf. Gardy 1987, p. 26.

moribonde, illustrant grâce à leurs travaux, peut-être à contre-courant, le prestige et la dignité passés de la langue d'oc.

Une romanistique avant la lettre s'ébauche, qui replace l'occitan à sa juste place dans l'ensemble roman, grâce à des «sçavants» comme Pierre Cazeneuve - pseudonyme qui cache peut-être Pierre Tournier (1591-1652) - à qui nous avons déjà fait allusion à propos de Goudouli. Au-delà d'une explication en avance sur son temps de la bipartition linguistique de la France, Cazeneuve semble envisager l'espoir, dans le sillage de l'illustre Goudouli, d'une véritable restauration culturelle. Ses positions sont importantes, notamment son postulat de l'occitan vu comme langue mère des autres langues romanes, et nous verrons que Raynouard et d'autres continueront de s'y référer.

Mais la *langue romane* par excellence (Cazeneuve parle de *langue romaine*) est également porteuse d'un message poétique incomparable que l'érudition troubadouresque, à la même période, se propose de faire connaître.

Un des premiers en date dans ce sens a sans doute été Pierre Borel, né à Castres en 1620, qui connaît, pratique et cite les troubadours. Il nous rappelle que les dialectes d'oc furent jadis la langue des cours et renvoie à l'inévitable Jean de Nostredame. Mais le plus intéressant c'est que Borel connaît aussi les poètes occitans contemporains et qu'il perçoit à travers eux une continuité poétique remontant aux troubadours: et c'est ainsi qu'il mentionne Goudouli, Augier Gaillard et Bertrand Larade.

Un deuxième nom qui vient à l'esprit, entre bien d'autres, est celui de Pierre de Chasteuil-Gallaup (1644-1727), qu'on peut considérer, avec son père Jean et son frère Hubert, comme un des prédécesseurs des «provençalistes» du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les troubadours, en effet, il les connaît par Jean de Nostredame<sup>22</sup>, mais aussi directement, grâce aux travaux de son père et aux manuscrits transcrits par les soins de son frère Hubert. Et ces troubadours ne sont pas seulement pour lui des références érudites, ce sont aussi des poètes qui ont écrit dans sa langue, il le rappelle, qui «avait fait pendant deux siècles les délices des plus beaux esprits». Il y a donc chez lui, comme chez Borel, un sens de la langue, dans son *continuum* spatio-temporel, qu'on me permettra d'appeler «occitaniste».

On pourrait citer bien d'autres noms qui prouvent que, dans cette deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la notoriété des troubadours et le prestige de leur langue n'étaient pas morts. Mais nous en arrivons à deux grands noms du XVIII<sup>e</sup> siècle, deux Français d'oïl cette fois: le médiéviste Jean-Baptiste de Lacurne de Sainte-Palaye (1697-1781) et son disciple Claude-François Xavier Millot (1726-1785). Lacurne, qui est l'auteur du premier dictionnaire historique de l'ancien français, étudie seul l'ancien occitan et connaît les troubadours. Malheureusement, il ne put mettre lui-même la

<sup>22</sup> Il a par exemple annoté de sa main le manuscrit de Jean de Nostredame de l'*Histoire de Provence* (cf. Casanova 1987, p. 97).

dernière main à un ouvrage de synthèse qui eût fait date. Et c'est Millot qui fit paraître en 1774 son *Histoire littéraire des troubadours*, contenant leur vie, des extraits de leurs pièces, et plusieurs particularités sur les mœurs, les usages et l'histoire des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Malgré ses défauts et ses jugements (dus sans doute à Millot) qui font aujourd'hui sourire, cet ouvrage est le premier qui considère les troubadours en eux-mêmes, et dans une perspective historique et textuelle relativement objective.

Mais ces ouvrages d'érudition ne touchaient pas le grand public. Il appartenait à un autre auteur de vulgariser en quelque sorte, dans un bric-à-brac moyenâgeux plus que contestable, une matière érudite qui était dans l'air en en faisant une véritable mode, doublée d'un genre appelé à une grande fortune, le genre dit *troubadour*. Il s'agit de Louis Elisabeth de La Vergne, comte de Tressan (1705-1783), dont l'action surtout littéraire n'est qu'indirectement liée à notre propos<sup>23</sup>.

Et il y a aussi les historiens. En 1669 paraît l'*Histoire des Vaudois* de Pierre Léger; entre 1730 et 1745 voient le jour les cinq volumes de l'imposante *Histoire générale de Languedoc*, de Dom Vaissette et, partiellement, Dom Vic, histoire commandée aux bénédictins par les états de la Province, et qui est aujourd'hui encore une source précieuse d'informations.

Du point de vue de la création littéraire, assez pauvre, avons-nous dit, dans ce siècle très francisant, citons quand même quelques faits qui présentent pour notre enquête un intérêt plus immédiat: le cas du poète Claude Peyrot (1709-1795), de Millau, qui, dans son poème des *Quatre Saisons* ou *Georgiques potoisos*, emploie, malgré une graphie terriblement patoisante, une langue qui tend à se rapprocher du toulousain conçu comme parler directeur; le cas aussi du poète musicien Cassanea de Mondonville, de Narbonne, qui eut le premier l'idée, dans son *Dafnis e Alcimadura* (1754), d'un opéra occitan. Cet opéra apprécié de l'abbé Féraud (cf. *infra*), qui connut un vif succès et fut représenté à la cour de Louis XV, est rédigé lui aussi dans une langue assez commune qui tend vers le toulousain. Il faut ajouter toutefois que la ville languedocienne rivale, Montpellier, en possède elle aussi une version écrite dans son propre vernaculaire<sup>24</sup>.

Du côté de la Provence, la conscience d'une certaine provençalité demeure, doublée du sens aigu des difficultés graphiques et d'un éparpillement dialectal qu'on exagère souvent<sup>25</sup>. Dans la *Préface* à sa comédie du *Novy para* (1743), l'Arlésien Jean-Baptiste Coye dit se heurter au problème

<sup>23</sup> Pour cette question, cf. notre article «Mythe et réalité...» (Bec 1977).

<sup>24</sup> De même, le petit chef-d'œuvre picaresque de l'abbé Fabre (1727-1783), *La vida de Joan-l'an-pres*, est écrit dans le strict parler de Montpellier.

<sup>25</sup> Cette référence à la provençalité haussée au rang d'emblème, même si elle est limitée à elle seule, nous la retrouverons, dans cette période des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, dans toute sorte d'écrits littéraires. Les *Muses du jardin cultivé*, par Claude Brueis, par exemple, comme le note P. Gardy, «s'affirment *prouvençalos* en 1628, comme sont dites *prouvençalos* les comédies de Zerbin, la *Bugado* de 1649, les *Muses des jardins* de 1665 et 1666, ou encore la plupart des compositions manuscrites de Jean de Cabannes... Plus avant dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, les poésies de Germain sont qualifiées de *prouvençalos* et Blanc Gilly, en 1783, précise sur la page du titre que sa *Bienfaisance de Louis XVI* est un 'drame lyrique ... mêlé de François et de Provençal' (cf. Gardy 1987, p. 27).

d'écrire en provençal et déplore la pluridialectalité. Mais s'il cherche comme beaucoup d'autres des solutions localistes et francisantes, il conçoit fort bien, comme le note Ph. Gardy, la nécessité d'une démarche à plus long terme et d'un élargissement des perspectives<sup>26</sup>. Aucun de ces auteurs ne parvient toutefois, ni à cerner d'une manière systématique l'ensemble de la provençalité linguistique, ni, à plus forte raison, à sortir de sa provençalité conçue comme l'espace référentiel maximal. Il n'est donc pas question, malgré de-ci de-là quelques allusions aux troubadours, de se référer à un espace occitan senti comme englobant.

Pourtant, un lent mouvement de reconquête culturelle et de reconcentration de l'occitanité éclatée se fait jour peu à peu, en gros après 1730. Car si la littérature du siècle paraphrase les productions françaises d'où proviennent les «lumières», si le français devient langue universelle et «libératrice», c'est aussi l'époque des premiers dictionnaires bilingues (provençaux ou languedociens) qui, bien que tournés surtout vers la didactique du français, posent néanmoins, et par la force des choses, le problème d'une standardisation et d'une certaine normalisation graphique supradialectales. Ils redonnent enfin du prestige à la langue déchue en la juxtaposant à la langue «noble», car leur didactisme est souvent à double sens. Comme le remarque encore Ph. Gardy, «la mise en ordre alphabétique des mots et des choses... constitue un premier et très considérable effort de rationalisation sociolinguistique en direction de la langue dominée»<sup>27</sup>.

Un des premiers en date de ces dictionnaires bilingues est sans doute le *Dictionnaire provençal et français* par le père Sauveur-André Pellas, Avignon 1723. Le double didactisme de l'ouvrage est clairement exprimé dans le sous-titre de la première page: «Le tout pour l'instruction des Provençaux qui n'ont pas une entière intelligence ni l'usage parfait de la langue Française, et pour la satisfaction des personnes des autres Provinces de France qui désirent d'apprendre l'explication des mots et des Phrases Provençales». Car la nécessité, pour les Français séjournant en Provence, de connaître le provençal est bien souvent impérative comme Pellas le souligne, non sans un brin d'humour: «L'utilité de cet ouvrage passera même aux Français. Il se trouve souvent des occasions, sur tout lorsqu'ils sont en Provence, où il leur convient de parler Provençal ou de l'entendre. Combien d'incongruité ne font-ils pas? Et combien de termes absurdes ne forgent-ils pas pour s'énoncer? La chose est d'un usage journalier. On ne peut exprimer ici le ridicule de leurs locutions. C'est bien en ces occasions que les discoureurs se font voir respectivement barbares.» Ainsi, le complexe habituel d'infériorité est ici renversé: ce qui est rare!

Ce dictionnaire, qui a pris pour parler directeur «l'idiome de la capitale, qui est Aix, auquel on s'est fixé», est évidemment tourné vers le seul provençal. Mais une allusion contenue dans la *Préface* laisserait entendre que,

<sup>26</sup> Cf. *ibid.*, p. 28.

<sup>27</sup> Cf. *ibid.*, p. 29.

dans la notion de *langue Provençale*, qui n'est pour lui «qu'un composé de la Française, de l'Italienne et de l'Espagnole, à cause de la situation limitrophe de la Province», Pallas inclurait aussi le languedocien, voire le gascon, qui seuls sont en contact avec l'Espagne.

Le second dictionnaire d'importance, tourné cette fois vers le languedocien, est le *Dictionnaire languedocien-français* de l'abbé (la proportion d'ecclésiastiques est très forte dans la confection de ce type d'ouvrages) Pierre Augustin Boissier de la Croix de Sauvages, Nîmes 1756. Le didactisme en faveur du français est encore une fois clairement exprimé: dans son titre même, le livre nous propose un «choix des mots languedociens les plus difficiles à rendre en François». Ce qui n'empêche pas une conscience linguistique très affinée de la globalité occitane. Dans sa *Préface* en effet il pose le problème, déjà moderne, de la dialectique unité/diversité. En fait, par languedocien, il entend aussi le provençal et tous les idiomes «gascons» des provinces méridionales, d'Arles jusqu'à Bordeaux. Et si la dialectalité congénitale de l'occitan peut poser parfois certains problèmes, les dialectes ne sont jamais tranchés au couteau, ils s'interpénètrent et sont tous unis par une «sorte de consanguinité». D'ailleurs, la preuve de cette unité nous est fournie, *a contrario*, par les Franchimands eux-mêmes, pour qui *tous* les Méridionaux sont des «Gascons».

Le troisième dictionnaire marquant de ce siècle est, en avançant dans le temps, le *Vocabulaire Provençal-François* d'Achard (1785), qui constitue le tome second du *Dictionnaire de la Provence et du Comté Venaissin*, véritable encyclopédie de la Provence. Achard a choisi comme parler directeur le dialecte de Marseille, dont il est originaire, mais lui aussi se fait une montagne de l'éparpillement dialectal: «Le langage usité à Marseille diffère essentiellement de celui du Comté-Venaissin; les habitans d'Aix et de Toulon parlent d'une manière différente; ceux d'Arles ont un langage qui tient beaucoup du languedocien. Pour satisfaire les habitans de chaque Pays, il auroit fallu faire autant de Vocabulaires qu'il y a de Villes, et peut-être même de Villages. Un Ouvrage de cette nature seroit immense, coûteux et inutile.» Malgré cette difficulté, et malgré la préférence donnée naturellement au parler qui lui est le plus familier, Achard se fait une «loi constante» de «faire connoître les terminaisons différentes, particulières à chaque Pays, et de rappeler les termes qui ne sont point universellement adoptés» (entendre les dialectalismes trop particuliers). Intéressant est aussi le fait qu'Achard connaît l'ancienne langue, dont il compare l'unité à l'éparpillement dialectal actuel: «En comparant le Langage Provençal ancien avec le moderne, on auroit bien de la peine à se décider aujourd'hui pour le langage d'un pays plutôt que d'un autre, tant il y a de la disproportion: ajoutez à cela que le Français a singulièrement dénaturé la langue de nos ayeux.» Il y a donc chez Achard, comme on vient de le voir, non seulement un sens incontestable, au-delà des variantes, de la provençalité linguistique, mais aussi une certaine sensibilité au *continuum* spatio-temporel de l'occitan, puisqu'il fait allusion, en synchronie, aux parlars de Haute-Provence et au

languedocien et, en diachronie, à l'occitan du moyen âge. Du point de vue graphique, aucune innovation toutefois: comme dans tous ces dictionnaires, la notation est à la française, avec quelques discriminations pertinentes comme par exemple le fait d'opposer le [o] tonique final de *pichot*, *chivalot* (où la consonne est tombée) au [o] final atone, assimilé à «l'E muet des François, comme dans *fino*, *escalo*, *glèyo*, *cavalo*, etc.» Au surplus, le didactisme du français y est moins évident que dans les autres dictionnaires. Notons simplement qu'il signale au contraire, vraisemblablement à l'usage des Français, la place de l'accent tonique par la mention «pron. long.» (prononciation longue), sachant par expérience que ce qui est naturel à tout occitanophone constitue la difficulté majeure des francophones<sup>28</sup>.

La critique de ce dictionnaire a été sans doute assez acerbe, du vivant même de l'auteur, notamment dans le *Journal de Provence*, et Achard s'en plaint avec quelque amertume. C'est même une raison pour lui de retarder l'impression du second *Supplément*, persuadé qu'il est que les «Critiques lui reprocheront encore des omissions, des erreurs, et le maltraiteront aussi cruellement qu'ils l'ont fait». Parmi ces critiques, avant celles de Raynonard, il faut signaler celles de l'abbé Féraud.

L'abbé Féraud (1725-1807) est bien connu des lexicographes français. Né et mort à Marseille, il nous laisse un *Nouveau dictionnaire des sciences et des arts* (1752), qui contribuera à faire admettre les termes scientifiques dans les dictionnaires, un *Dictionnaire grammatical de la langue française* (1761), où se trouvent rassemblées les observations des premiers grammairiens français, et un *Dictionnaire critique de la langue française* (1787-88), suivi d'un *Supplément* paru dernièrement.

Mais ses études sur le provençal (inédites et à l'état de fragments) sont restées pratiquement ignorées: si bien qu'un colloque récent, qui groupe un nombre important de contributions autour de son nom, ignore totalement le provençaliste qu'il était aussi<sup>29</sup>. Sa réhabilitation à ce titre, avant la thèse spécifique de J. Stéfanini, remonte à 1949, avec un article d'Auguste Brun, rédigé à partir de ce qui reste des manuscrits de l'abbé.

On sait que Féraud avait travaillé à un traité sur la langue provençale, qu'il avait présenté à l'Académie de Marseille, contenant plusieurs dissertations sur ses différents aspects et dialectes. Il est en outre l'auteur d'un *glos-*

<sup>28</sup> Nous nous sommes évidemment limité à trois des plus importants dictionnaires bilingues. On pourrait citer aussi les glossaires de l'abbé Cary, du père Merindol, du père Puget, de M. de Montvallon et de l'abbé Féraud dont nous parlerons ci-après plus spécialement. Nous laissons en revanche de côté les *Gasconismes corrigés* du Parisien Desgrouais (1766), dont le didactisme, assez méprisant pour le «patois» responsable de tous les vices contre le «bel usage», est uniquement tourné vers le français.

<sup>29</sup> Cf. *Autour de Féraud, la lexicographie en France de 1762 à 1835, Actes du colloque international du GEHLF*, Paris 1986. – Il est vrai que la reconnaissance de l'intérêt du «grand lexicographe», ce «témoin majeur de l'évolution de la langue française au crépuscule du XVIII<sup>e</sup> siècle», est aussi relativement récente. C'est le mérite de Jean Stéfanini d'avoir remis en évidence la double vocation de «franciste» et de «provençaliste» de Féraud (cf. A. Rey, dans *Etudes critiques sur Féraud lexicographe*, Paris 1987, p. 9).

*saire*, inachevé et resté à l'état de brouillon (ms. 48710 de Marseille); le manuscrit contient en outre une copie de l'opéra de Mondonville, *Daphnis et Alcimaduro*, ainsi qu'un abrégé du Dictionnaire Morendi des éditions de Goudouli, ce lexique auquel se sont référés tant de «provençalistes» du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'intérêt de ce glossaire en gestation, c'est d'une part qu'il prend en compte, sous le concept de provençal, des œuvres écrites en languedocien et, d'autre part, qu'il se situe dans la lignée des lexicographes occitans du XVIII<sup>e</sup> siècle en critiquant, avant Raynouard (bien que sans y apporter d'informations nouvelles), le récent dictionnaire d'Achard (cf. *supra*). De surcroît, il cherche à appliquer au provençal le système graphique «phonétique» qu'il utilise pour le français.

En outre, il nous laisse en manuscrit des essais de *grammaire*, suivis d'un choix de poésies occitanes en divers dialectes: soit provençaux, provenant d'Aix, Marseille et Toulon, dont les fameux Noëls de Saboly, soit languedociens, avec, comme nous l'avons déjà noté, l'opéra de *Daphnis et Alcimaduro* et les œuvres de Goudouli.

En somme, Féraud nous propose, dans ce qui nous reste de son activité de «provençaliste» un embryon de réflexion sur:

- 1) la dialectologie occitane;
- 2) la place de l'occitan au sein d'une certaine romanistique comparée;
- 3) les rapports graphie/phonie, ce qui est novateur à une époque où la confusion phonème/graphème est monnaie courante et où le seul code graphique référentiel est obligatoirement celui du français. J'ajouterai à cela une certaine conscience linguistique occitane, mais limitée, comme celle des autres auteurs de dictionnaires bilingues de l'époque, au seul ensemble provençal-languedocien: le gascon et le nord-occitan y étant en général plus ou moins ignorés.

En conclusion, nous dirons donc avec A. Brun que «si son œuvre, grammaire, glossaire, recueil de poésies, avait pu être imprimée, sa notoriété en eût été singulièrement accrue. On ne le connaît que comme lexicographe français; il serait apparu comme le promoteur des études provençales, comme le devancier de Raynouard...; on n'aurait pas ignoré qu'il eut l'idée d'investigations que se proposera après lui une linguistique plus avancée et qu'il a eu le sentiment de ce que sera la philologie romane»<sup>30</sup>. Et c'est grâce à cette érudition de romaniste que, comme Fabre d'Olivet, cet autre oublié de l'histoire culturelle occitane, il prendra conscience d'une spécificité occitane, dans le temps et dans l'espace, à laquelle, par comparaison, ses travaux et ses réflexions sur la lexicographie française lui permettraient sans doute d'être particulièrement sensible.

Mais nous sommes à la veille de la Révolution, époque évidemment peu propice à une réflexion sur le statut et la standardisation des langues minoritaires. On connaît au contraire les efforts des révolutionnaires pour lier l'extension du seul français au messianisme républicain. C'est l'époque de la

<sup>30</sup> Cf. Brun 1949, p. 387.

fameuse enquête de l'abbé Grégoire sur les patois, en 1790, intéressante dans la mesure où, à son corps défendant, elle révéla que la moitié des citoyens français ne parlaient pas la langue de la Révolution. Le 13 août 1790 en effet, Grégoire envoïe «une série de questions relatives aux patois et aux mœurs de la campagne» (43 questions!). Le but en était une sorte de thérapeutique linguistico-nationale contre l'abcès passéiste que constituait l'existence d'autres langues que celle de la Révolution. Les intentions politiques du questionnaire sont très claires, ses termes explicites: «Les gouvernements ignorent ou ne sentent pas assez combien l'anéantissement des patois importe à l'expansion des lumières, à la connaissance épurée de la religion, à l'exécution facile des lois, au bonheur national et à la tranquillité politique.»

Et pourtant, le catéchisme révolutionnaire a besoin des langues locales pour divulguer au maximum son message. Et l'on assiste à ce paradoxe d'une langue minorée comme l'occitan qui se transforme, pour les besoins de la Cause, en «patois efficace». On connaissait déjà, depuis J.-B. Noulet, l'existence d'un certain nombre de ces textes<sup>31</sup>; mais c'est seulement depuis quelque cinq ans que l'on mène un travail systématique de prospection et d'analyse sur l'ensemble de l'inventaire<sup>32</sup>.

Certes, comme nous l'avons dit plus haut, il ne saurait être question, dans ce type d'écrit à cheval sur la polémique, l'affiche, la proclamation politique et la littérature pamphlétaire, d'une vision globale de la langue et d'une quelconque velléité standardisatrice: le code graphique français reste la seule référence et le spontanéisme révolutionnaire s'accompagne aisément, et se nourrit, du dialectalisme le plus immédiat. Pourtant, l'existence même de ces textes continue de poser, en cette période particulièrement troublée de l'histoire nationale, à propos de l'occitan, l'éternelle «questionne della lingua», avec ses hiérarchies d'emploi, ses sommets et ses chutes, et la polyvalence de ses registres d'écriture. Mais cette période chaude d'un occitan désormais paradoxalement utilitaire, cette euphorie carnavalesque de l'idiolecte érigé en tract idéologique, ne durèrent évidemment qu'un temps. Nous sommes désormais à la lisière du siècle suivant.

### III. La reconscientisation progressive: de la Révolution à 1854

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le mouvement savant amorcé au cours du siècle précédent - la plupart des érudits dont nous analysons l'œuvre et l'action sont nés au XVIII<sup>e</sup> siècle - se précise et s'amplifie.

Nous citerons d'abord le nom de Rochegude (1741-1834), d'Albi, qui, dans son *Parnasse Occitanien* (Toulouse 1819), recueil de textes de trouba-

<sup>31</sup> Noulet, dans son *Essai...* (cf. Bibliographie), mentionne l'existence de 92 textes.

<sup>32</sup> Cf. *Le texte occitan de la période révolutionnaire (1788-1800), inventaire, approches et lectures*, par H. Boyer, G. Fournier, P. Gardy, P. Martel, R. Merle et F. Pic, Montpellier 1989.

dours empruntés aux manuscrits parisiens, redonne sa dignité à la langue, en particulier en la désignant d'un terme qui l'affirme dans sa totalité. Il se réfère en effet au mot latin médiéval d'*Occitania*, encore connu au temps de Goudouli, pays de langue d'oc où ont fleuri les troubadours, et propose l'adjectif *occitanien*, applicable non seulement au seul Languedoc mais à l'ensemble de ce qu'il appelle l'*Occitanie*: adjectif qui se retrouvera dans son *Essai de glossaire occitanien*, Toulouse 1819. Son influence se fera sentir sur Fauriel et surtout sur Raynouard, dont il se distinguera par sa position plus juste sur la genèse de l'occitan, vu comme une langue sœur, non comme une langue mère, au sein des langues romanes.

Mais l'esprit le plus original, le plus curieux - et le plus mal connu - de cette époque est sans doute, à côté de Raynouard, dont il fut un peu le rival malchanceux, le Languedocien Fabre d'Olivet. Ce calviniste né à Ganges en 1767 est un esprit véritablement universel: écrivain, poète bilingue, linguiste, musicien et musicographe, médecin, historien, philosophe, théosophe, magnétiseur, guérisseur, fondateur de secte, il est à la fois un précurseur du romantisme français et, par son sens de la langue et par ce qu'on pourrait appeler son «obsession troubadouresque», un continuateur de Jean de Nostredame et des «provençalistes du XVIII<sup>e</sup> siècle», en même temps qu'un devancier de Mistral, voire de Louis Alibert.

Ecrivain et poète, il l'est par son recueil *Le Troubadour, poésies occitaniques du XIII<sup>e</sup> siècle* (1803-1804), par son poème de la *Força d'Amor* (1787, mais édité seulement en 1970) et son *Azalaïs et le gentil Amar*, prétendument traduit d'un manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle. Comme Jean de Nostredame et plus près de lui Macpherson, il a recours à la supercherie littéraire (beaucoup de ses créations sont présentées comme traduites des troubadours) pour affirmer, dans la reconquête d'une dignité linguistique oubliée, l'indispensable référence, jusqu'à la servilité, aux gloires et au prestige du moyen âge. De plus, Fabre s'intéresse de bonne heure aux problèmes graphiques et lexicologiques: critiquant dans ce sens les ouvrages existants, notamment le lexique qui suit les œuvres de Goudouli (1713), considéré comme trop restreint géographiquement, et surtout le dictionnaire de l'abbé de Sauvages (cf. *supra*).

Mais son œuvre majeure, et de toute façon la plus significative pour notre propos, est sans nul doute sa *Langue d'oc rétablie dans ses principes constitutifs, théoriques et pratiques*, écrite entre 1819 et 1822, dont le titre même est tout un programme. Cette œuvre immense comporte trois volumes: un volume de grammaire de 194 pages, qui vient seulement d'être édité par Georg Kremnitz (1988), un volume de 327 pages de vocabulaire, qui contient plus de 10.000 mots, et enfin un volume consacré à un choix de poésies occitanes, anciennes et modernes, en fait une nouvelle édition complétée du *Troubadour*. Il va sans dire qu'il y aurait grand intérêt à éditer aussi ces deux derniers volumes, surtout celui qui concerne la lexicographie.

Pour ce qui est de la *Grammaire*, elle représente une des rares grammaires descriptives de l'occitan de l'époque vu en synchronie et, de ce

point de vue, elle est sans doute unique. Sa description est fondée sur le languedocien des Cévennes, dialecte familier à l'auteur, et qui se rapprocherait le plus, selon lui, de l'occitan du moyen âge. On voit que l'aspect diachronique ne perd quand même pas ses droits, car Fabre a une conscience claire du *continuum* spatio-temporel de la langue d'oc. Cela ressort tout d'abord du nom même qu'il lui donne. S'il hésite parfois entre *provençal* (réservé de toute façon à la seule langue médiévale) et le terme de «gascon» (il parle parfois des «différents idiomes gascons»), il a toujours une conception globale de la langue, et les termes qu'il choisit et finalement retient sont ceux *d'occitanique* et *d'Occitanie*. Il déplore par exemple que soient brisés les anciens «liens politiques qui tendaient à réunir les contrées méridionales de la France en un tout que j'appelle Occitanie». Et il parle de *langue occitanique* comme il parle, dans un autre de ses ouvrages, de *langue hébraïque*. Curieusement, il adoptera par la suite les formes *oscitanique*, *Oscitanie*, par le rapprochement qu'il fait avec *euskara*, le nom de la langue basque et en relation avec le nom des Auscitains, ancienne population aquitaine de l'actuel département du Gers. C'est cette désignation qu'il retient au bout du compte dans la dédicace de sa *Grammaire* dont les termes donnent une idée transparente de sa conception de la langue, vue à la fois dans le temps et dans l'espace: «A Ma Patrie, l'Antique Oscitanie. Et a Mes compatriotes habitant les Contrées qui s'étendent des Alpes aux Pyrénées, hommage et souvenir.» Mais la grande référence culturelle reste évidemment les troubadours, dont la splendide explosion poétique le remplit d'admiration: «Il n'existe pas aujourd'hui un seul grammairien qui ne sache que la langue des troubadours oscitaniques, appelée langue d'oc par les indigènes, a été la première langue moderne qui s'est formée après l'extinction de la langue latine, et que les premières lueurs de poésie et de littérature qui ont éclaté après les longues ténèbres qui suivirent l'irruption des Barbares, ont été l'ouvrage des troubadours<sup>33</sup>».

En somme, comme le remarque G. Kremnitz, «il y a chez Fabre une double interprétation de l'occitan: il le voit à la fois comme langue ancienne et comme langue moderne, ou comme langue morte et comme langue vivante». Il insiste ainsi «sur la proximité et la distance qu'il y a en même temps entre la langue des troubadours et celle de ses contemporains. Il voit la langue littéraire des troubadours comme morte, mais la langue parlée reste vivante. De ce fait, les deux formes de la langue peuvent mutuellement confirmer leur existence<sup>34</sup>. C'est en ce sens qu'il se distinguera de son contemporain Raynouard, essentiellement préoccupé de la langue médiévale. De plus - et comme Raynouard cette fois - il a toujours soin de replacer l'occitan à sa juste et digne place dans l'ensemble roman, par des comparaisons systématiques avec les «langues soeurs»: français, espagnol et italien.

<sup>33</sup> Cité par Kremnitz 1988, p. XXV.

<sup>34</sup> Cf. *ibid.*, p. LXII.

Pour ce qui est de la graphie de la langue, Fabre propose pour la première fois, après deux siècles de graphies exogènes empruntées au français, un système cohérent, qui renforce l'unité interne de la langue, à la fois dans le temps et dans l'espace. Comme avant lui Jean de Nostredame, dont il subit l'influence jusqu'à être parfois victime de ses supercheries, il modernisera graphiquement les textes anciens et écrira ses propres créations selon les mêmes principes de standardisation<sup>35</sup>. De plus sa langue, si elle est fondée sur le dialecte de Ganges, fait de larges emprunts aux autres parlers languedociens et s'enrichit souvent du lexique de Goudouli.

Pour nous résumer, nous dirons que cet oublié de l'histoire, étouffé peut-être par la gloire de Raynouard, a été plus que ce dernier un précurseur de l'occitanisme moderne et de sa conscientisation. Et l'on peut regretter que son œuvre n'ait pas été connue plus tôt des «rédempteurs» de la langue. Comme le dit G. Kremnitz, «une publication de son ouvrage de son vivant aurait pu jouer un certain rôle: celui de la conscience linguistique des Occitans. Il est bien vrai que ses précurseurs, dans la mesure où ils étaient Occitans eux-mêmes, ont défendu la langue contre le mépris et contre le terme de patois. Mais ils l'ont fait avant 1800; et ils l'ont fait en général en termes assez passéistes, en termes de regret. Le ton que Fabre emploie n'est plus tout à fait le même... Peut-être son ouvrage, publié à temps et connu dans les termes du siècle, aurait-il eu un certain impact»<sup>36</sup>.

A côté de Fabre d'Olivet et de six ans son aîné, il faut évidemment citer ici le nom du Provençal de Brignolles François-Just-Marie Raynouard (1761-1836). Ecrivain polygraphe lui aussi, il est à la fois auteur dramatique (sa pièce *Les Templiers*, 1805, connu un grand succès), juriste, par son *Histoire du droit municipal* (1839), et surtout, à la fin de sa vie, romaniste. C'est en outre un personnage public, et qui a réussi. Avocat à Draguignan, il est élu député à l'Assemblée Législative en 1791 et fait cause commune avec les Girondins, ce qui lui valut d'être emprisonné quelque temps; il devient membre du Corps législatif en 1806, de l'Académie en 1807. Ces données ne sont sans doute pas inutiles car elles sont à même d'expliquer pourquoi Raynouard a pu publier, soit de son vivant, soit à titre posthume, ses ouvrages fondamentaux, alors que ceux de Fabre d'Olivet, pourtant d'un très haut intérêt eux aussi comme nous l'avons vu, sont restés inédits et dans l'ombre jusqu'à une date toute proche. Ces ouvrages sont bien connus: c'est d'abord le *Choix de poésies originales des troubadours* (1816-1821), dont le premier tome contient une *Grammaire de la langue romane* et un *Traité de l'origine et de la formation de la langue romane*; c'est ensuite le *Lexique roman* (1838-1844), œuvre posthume qui reste aujourd'hui encore un ins-

<sup>35</sup> Pour le vocalisme, il reprend en gros les graphies anciennes: -a pour le A final atone roman (*cadieyra, ressa*), au et ay pour les diphtongues (*auba, bauray*). Pour le O fermé roman (passé à [u] en occ. moderne), il adopte toutefois le digraphe français *ou* pour la langue moderne mais, fidèle à son principe de noter par un tréma les voyelles fermées (*bavèr, podèr*), il le note par *ö* dans ses transcriptions de la langue médiévale (*amör, verdör, cansö*).

<sup>36</sup> Cf. Kremnitz 1988, p. LXXIV.

trument indispensable et qui a servi de base au *Supplement-Wörterbuch* (1894-1924) d'Emil Levy, ouvrage qui, comme son titre l'indique, ne se veut, malgré ses huit volumes, qu'un «supplément» au *Lexique* de Raynouard.

Certes, les étymologies de ce père de la romanistique moderne sont parfois fantaisistes et ses théories sur la genèse des langues romanes, déjà critiquées en leur temps par Schlegel et Diez en particulier, nous paraissent inacceptables aujourd'hui. On sait en effet qu'il considérait l'occitan, reprenant en cela les vieilles théories de Cazeneuve, Faucher (1610), Achard, Huet, l'abbé Leboeuf, Féraud peut-être, comme la langue mère de toutes les langues néo-latines, une sorte de roman commun né de l'évolution du latin vulgaire. Mais il redonnait par là même à la langue, dont il connaît au surplus intimement les structures morpho-syntaxiques et l'unité dans l'espace et dans le temps, toute sa dignité. Pourtant, quelle qu'ait été son érudition, sa position est en retrait par rapport à celle de Fabre d'Olivet: il semble ignorer par exemple le terme *occitanique* et appelle l'occitan la «langue romane», coupant ainsi les ponts, au moins dans les perspectives de ses recherches, entre la langue médiévale et les dialectes d'aujourd'hui. De plus, contrairement encore à Fabre, sa création littéraire semble avoir été limitée au seul français: il n'a rien écrit, à notre connaissance, en occitan moderne. Raynouard demeure cependant, étant donné l'ignorance dans laquelle était tenu Fabre d'Olivet, le maître à penser de la Renaissance érudite.

De dix-sept ans son cadet, Jacques Azais est né à Béziers en 1778. Comme Fabre d'Olivet, mais sans doute avec moins de génie, Azais est un esprit que sa curiosité universelle porte aussi bien vers la médecine et les langues que vers le droit et l'histoire. Poète, il écrit en gros le bittérois mais pose toute sa vie le problème de la langue et de son lexique. Fondateur de la *Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers*, il collabore à la déjà célèbre *Revue des langues romanes*, dont l'éloge dans la reconquête culturelle occitane n'est plus à faire. Son œuvre linguistique et littéraire sera au surplus continuée par son fils Gabriel, qui nous donne la première édition du *Breviari d'Amor* et un *Dictionnaire des idiomes romans du Midi de la France*, publié dans cette même revue en 1877<sup>37</sup>.

Allant dans le même sens de cette reconquête culturelle de l'ensemble occitan, on ne peut omettre de mentionner ici les noms d'historiens et d'érudits non occitans, comme le «Français», né à Mons mais d'origine méridionale, Jean-Baptiste Bonaventure Roquefort (1777-1834), auteur d'un *Glossaire de la langue romane* (Paris 1808), suivi d'un *Supplément* en 1820; l'historien et économiste suisse Jean-Charles Léonard Simonde de Sismondi (1773-1842), ami et admirateur de Madame de Staël, qui publia un de ses cours professés à Genève sous le titre *De la littérature du Midi de l'Europe* (Paris 1813); enfin, et surtout, le grand historien et érudit, admiré de Renan,

<sup>37</sup> Cf. Jacme Azais, *Vèrses besierencs, amb una introduccion e de notas, per Joan-Maria Petít*, Montpellier 1972.

Claude Fauriel (1772-1844), originaire de Saint-Etienne, en pays francoprovençal, mais fin connaisseur des langues et littératures «méditerranéennes» au sens large. Son *Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germaniques* (1836) apportait une nouvelle lumière sur la dialectique des constituants septentrionaux et méridionaux de la France et sur l'influence germanique dans le Nord de l'hexagone. Fauriel publie aussi, dans le même sillage, la première édition de la *Chanson de la croisade contre les Albigeois* (1837), cette épopée «nationale» des Occitans, et émet l'hypothèse, suivi en cela par Raynouard, d'une origine occitane, évidemment contestable, de la geste française. Il nous laisse enfin, extraite de ses notes de cours, une *Histoire de la poésie provençale* (1847), publiée après sa mort par son disciple J. Mohl.

Ainsi, une sorte de nationalisme culturel occitan se dessine qui reconstruit le destin civilisateur de tout un pays que l'histoire événementielle avait brisé, puis oublié.

Mais le point d'arrivée de tout ce mouvement érudit de philologues et d'historiens, et le dernier jalon avant l'éclosion du Félibrige, est sans conteste l'énorme *Dictionnaire provençal-français* ou *Dictionnaire de la langue d'oc* de S.-J. Honnorat, publié à Digne en 1846-47.

Ce médecin natif de Haute-Provence se fait en effet romaniste à Paris vers 1840 et, profitant des travaux de ses prédécesseurs immédiats, lance le projet de son *Dictionnaire* en gestation depuis quelque quarante ans: dictionnaire rendu nécessaire par l'imperfection de ceux de Pellas et d'Achard, rédigés, nous dit-il, «sans critique, sans orthographe»<sup>38</sup>.

C'est, avant le Félibrige et le *Trésor* de Mistral (qui est d'ailleurs en recul par rapport à lui), le premier essai de répertoire lexical standardisé, au moins d'une manière relative, de l'occitan. Honnorat enregistre en effet, comme plus tard l'auteur de *Mirèio* qui lui devra beaucoup, l'ensemble des dialectes d'oc (y compris le gascon), mais en n'acceptant comme mot fondamental que celui qui dérive le plus directement de la langue mère. Quant à l'orthographe adoptée, il a soin de nous avertir que c'est «l'orthographe étymologique, la seule qui puisse aider le lecteur à remonter à l'origine des mots et à suivre la filiation des langues». Car Honnorat, tout comme ses devanciers Fabre d'Olivet et Raynouard, a le sens de la romanité de l'occitan. Ainsi, ce précurseur de Louis Alibert respecte les usages graphiques traditionnels qui couvrent éventuellement les variantes dialectales: le *-r* des infinitifs, les digraphes *tz*, *nb*, *lh*, le *-a* final atone. Mais il conserve le *ou* français. De plus, son sens de la romanité lui fait replacer l'occitan dans l'ensemble des langues néo-latines, et il donne lui aussi, comme l'avaient fait ses prédécesseurs immédiats, les équivalents romans (espagnols, italiens, portugais, etc.) des mots occitans. Enfin, pour ce qui est du lexique, qu'il veut rendre fonctionnel et moderne, il introduit de nombreux termes savants qu'il reprend à la vieille langue. Il annonçait aussi une *Grammaire*,

<sup>38</sup> Cf. Merle 1987.

un *Traité d'orthographe* et un *Vocabulaire français-provençal*. Malheureusement, on ignore si ces ouvrages ont été réellement écrits et, de toute façon, ce qu'ils sont devenus.

Ainsi donc, cette première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle a été particulièrement féconde en efforts et en œuvres de toute sorte dans le sens d'une reconsécration de la langue et d'une nouvelle conscience de sa cohérence interne, par référence à son prestige et à sa dignité dans le temps et dans l'espace, par une recherche systématique aussi. Qu'on examine en effet la succession des dates: Roquefort, *Glossaire*, 1808; Sismondi, *De la littérature du Midi...*, 1813; Raynouard, *Choix des poésies*, 1816-21; Rochemont, *Parnasse*, 1819; Fabre d'Olivet, *La langue d'Oc restituée*, 1819-22; Fauriel, *Histoire*, 1836; Raynouard, *Lexique*, 1844 (posthume de 14 ans); Honnorat, *Dictionnaire*, 1846-47.

Pendant, pour ce qui est de l'écrit occitan et de la création littéraire, thème que nous ne pouvons qu'effleurer ici, elle reste morcelée et s'actualise dans des «foyers» locaux (bordelais, béarnais, toulousain, niçois), sans relations organiques les uns avec les autres. Il y a certes le succès indéniable, plus ou moins lié au romantisme français (ce romantisme dont Mistral, finalement, profitera aussi), des poètes-ouvriers: Jean Reboul, boulanger de Nîmes (1796-1864), Jasmin, coiffeur d'Agen (1798-1864) ou encore Victor Gelu (1803-1885), fils de boulanger et boulanger lui-même comme Reboul. Mais ces foyers isolés sont peu propices à une conscientisation de la totalité occitane pouvant conduire à un embryon de normalisation, au moins relative. Comme le dit R. Lafont, «on ne peut s'adresser à un public illettré ou quasi illettré qu'en lui parlant exactement son langage. La réussite de Jasmin généralisant son agenais et se faisant entendre ainsi jusqu'en Provence, ne paraît pas avoir éclairé la conscience»<sup>39</sup>. Les «troubadères» ignorent les «savants» et il n'y a pas de lien théorique entre le mouvement érudit, porteur d'un dynamisme globalisant, et le mouvement populaire, localiste et spontanéiste: on connaît l'orgueil étonné de Jasmin quand il constate que les savants appellent son parler *una lenga romana*.

Curieusement, au milieu de cette «renaissance inorganisée», comme l'appelle R. Lafont, c'est un marginal, un Niçois, Rancher (1785-1841), qui a le plus le sens de la dignité et de la cohérence de l'ensemble occitan. Rancher, qui publie en 1823 un poème burlesque qui fit scandale, *La Nemaïda*, connaît les troubadours et parle de son œuvre comme d'une «production nationale». Pour lui, l'idiome qu'il parle n'est pas limité au seul pays nissard mais s'étend jusqu'à la basse et à la haute Provence, voire jusqu'aux frontières de la Catalogne. Et Rancher cite le cas du grand poète portugais Camoens, dont le pays n'est pas plus étendu<sup>40</sup>. Mais il ne faut pas oublier que le poète, là, est sujet italien, et que sa vision socioculturelle est, de ce fait sans doute, différente.

<sup>39</sup> Cf. Lafont et Anatole, II, p. 497.

<sup>40</sup> Cf. *ibid.*, p. 533.

Toutefois, cette vision large de la langue ne s'accompagne pas d'un effort de standardisation que le poète niçois n'était pas à même de mener. Sa graphie est italianisante (ce qui est normal à Nice pour l'époque), à l'exception du digraphe français *ou*, et c'est sous la pression de Raynouard qu'il adopte l'-r des infinitifs.

Encore une fois, on ne saurait que trop déplorer l'absence de cohésion entre le spontanéisme des créateurs locaux et les indéniables réalisations de la tradition érudite, seule vraiment consciente d'une occitanité totale et cohérente. Et nous en arrivons ainsi, après cette coulée de trois siècles à travers l'histoire d'une écriture, aux portes du Félibrige et à ses discussions sur la langue et la graphie, ce Félibrige qui, malgré les réticences de Mistral et en retrait par rapport à la leçon d'Honorat, se contentera d'une standardisation parcellaire, encore localiste et faussement «populaire», pratiquement limitée à la seule Provence. Le génie de Mistral fera le reste sans doute, pour le meilleur et pour le pire, sans parvenir toutefois à étendre à l'ensemble de l'Occitanie, comme parler directeur, le seul vulgaire illustre de Provence. C'est ailleurs, en Limousin, avec Joseph Roux (1834-1905), que la leçon d'Honorat portera ses fruits. Dans sa *Chansou lemousina* (1890) d'abord, dans sa *Grammaire limousine* (1895) ensuite, il restaure en effet, à partir des principes de l'ancienne langue, et devançant en date les Languedociens Perbosc et Estieu, le système graphique occitan traditionnel qui reconsecre la langue dans toute sa dignité. Mais c'est avec l'occitanisme moderne, en gros à partir de 1920, que sera mis enfin un terme à la douloureuse dialectique, dont nous avons parlé au début de cet exposé, entre une création localiste et spontanée, «carnavalesque», pulsion du culturel immédiat, et la recherche, aussi objective que passionnée, des fondements d'une langue et d'une culture totales qui, depuis des siècles, avaient perdu leurs assises: dialectique entre une occitanité éclatée et une occitanité désormais pleinement consciente qui fondera en particulier sa cohérence et son dynamisme sur une planification relative, mais organisée, de la langue. Mais nous sortons là des limites de notre exposé pour en annoncer un autre, celui de Georg Kremnitz qui, dans un même mouvement d'histoire, en prendra jusqu'à aujourd'hui la suite logique.

## Bibliographie sommaire

C. Anatole, «Antoine Fabre d'Olivet, *Força d'amour* (1787)», *Revue des langues romanes* 79 (1970), 325-380.

J. Bauquier, «Les provençalistes du XVIII<sup>e</sup> siècle», *Revue des langues romanes* 17 (1880), 65-83, 179-219 et 18 (1880), 179-182.

P. Bec, «Présentation d'un poète gascon ignoré du XVII<sup>e</sup> siècle, André du Pré», *Actes du II<sup>e</sup> Congrès international de langue et littérature du Midi de la France*, Aix-en-Provence 1961, 213-222.

Id., «Bertrand Larade, poète gascon du Comminges», *Revue de langue et littérature d'oc* 96 (1962), 57-82.

Id., *La langue occitane*, Paris 1963 (51986).

Id., «Mythe et réalité dans la vision des troubadours du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle», *Actes du Congrès de littérature générale et comparée*, Limoges 1977, 247-253.

Id., «Constitution de l'occitan littéraire et véhiculaire», *Histoire d'Occitanie*, sous la dir. d'A. Armengaud et R. Lafont, Paris 1979, 256-278.

Id., «Polimorfisme e volontat linguistica en çò del poèta gascon començats Bertrand Larada», *Per Robert Lafont: estudis ofèrts a Robert Lafont per sos collègs et amics*, Montpellier 1990.

A. Brun, «Un provençaliste au XVIII<sup>e</sup> siècle: l'abbé Féraud», *Mélanges offerts à Ernest Hoepffner*, Paris 1949, 381-387.

C. Camproux, *Histoire de la littérature occitane*, Paris 1953.

Y. Casanova, «A propos d'un manuscrit inédit de Jean de Nostredame», *Graphies, idéologies linguistiques du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle (Provence, Dauphiné, Vallées occitanes d'Italie)*, *Cahiers critiques du patrimoine* 3 (1987).

P. Gardy, *L'écriture occitane aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles. Origine et développement d'un théâtre occitan à Aix-en-Provence (1580-1730)*. *L'œuvre de Jean de Cabannes*. Béziers 1986.

Id., «Ecrire pour être entendu, écrire pour être lu? Les dérives 'graphiques' des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles», *Graphies ...* (1987, cf. supra), 21-32.

Goudouli, *Las obros de Pierre Goudelin, aumentados noubelomen de forço pèssos, ambé le Dictionari sur la lengo moundino*, Toulouso 1713.

Id., *Le Ramelet mondin et autres œuvres*, texte établi d'après les éditions de 1617, 1621, 1637, 1638 et 1647/48, transcription graphique, introduction et notes par P. Gardy. Aix-en-Provence 1984.

H. Jacobet, *Le comte de Tressans et les origines du genre troubadour*, Paris s.d.

G. Kremnitz, *Versuche zur Kodifizierung des Okzitanischen seit dem XIX. Jahrhundert und ihre Annahme durch die Sprecher*, Tübingen 1974.

Id., *Fabre d'Olivet, La langue d'oc rétablie, Grammaire*. Edition avec une introduction et des notes, Wien 1988.

R. Lafont, *Renaissance du Sud, essai sur la littérature occitane au temps de Henri IV*, Paris 1970.

Id., *Anthologie des baroques occitans*, Avignon 1974.

R. Lafont et C. Anatole, *Nouvelle histoire de la littérature occitane*, 2 vol., Paris 1970.

R. Merle, «Le son et la lettre ou l'impossible graphie de l'idiome natal de la pré-Révolution aux années 1840 (suivi d'un texte inédit d'Honorat)», *Graphies ...* (cf. supra), 33-48.

J.-B. Noulet, *Essai sur l'histoire littéraire des patois du Midi de la France aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris 1859, réimpr. Genève 1971.

Id., *Essai sur l'histoire littéraire des patois du Midi de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris 1877, réimpr. Genève 1971.

J. de Nostredame, *Les vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*. Nouvelle éd.... préparée par C. Chabaneau et publiée avec introd. et commentaire par J. Anglade, Paris 1913 (1575).

J. Roudaut, *Poètes et grammairiens au XVIII<sup>e</sup> siècle, anthologie*, Paris 1971.

B. Schlieben-Lange, «Ueber Ursprung, Fortschritt und Universalität des Provenzalischen, zur Historiographie des Provenzalischen in der 2. Hälfte des 18. Jahrhunderts», *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte* 5 (1984), 515-532.

J. Stéfanini, *Un provençaliste marseillais, l'abbé Féraud (1725-1807)*, Aix-en-Provence et Gap 1969.